

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + Hebdos**

L'île d'Orléans

Le gouvernement du Québec annonce la construction d'un nouveau pont à haubans

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, le 10 décembre 2015 — Le ministre des Transports, M. Robert Poëti, la députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire du premier ministre (volets jeunesse et petite enfance et lutte contre l'intimidation), M^{me} Caroline Simard, et le député de Montmorency et président de la Commission des finances publiques, M. Raymond Bernier, sont heureux d'annoncer la construction d'un nouveau pont à haubans pour relier l'île d'Orléans à la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

« L'ensemble des analyses a permis de démontrer que la construction d'un pont à haubans est l'option qui représente le meilleur investissement en regard de tous les avantages qu'elle présente sur les plans technique, biophysique et humain. Je suis heureux d'annoncer que la population pourra donc bénéficier d'une structure moderne qui répond aux principes de mobilité durable et contribue à la vitalité économique de la MRC de L'Île-d'Orléans et de la région de Québec », a déclaré fièrement le ministre Robert Poëti.

Le remplacement du pont permettra :

- d'assurer le maintien d'une desserte en transport fonctionnelle et sécuritaire pour tous les usagers;
- de contribuer à l'accessibilité et à la vitalité économique de la MRC de L'Île-d'Orléans et de la région de Québec;
- de maintenir le bon fonctionnement des activités agricoles et touristiques sur l'île;
- d'assurer la mise aux normes du lien interrives;
- de favoriser les déplacements à vélo et à pied.

Bien que l'emplacement exact demeure à préciser lors de la planification du projet, le ministère des Transports préconise un raccordement à la côte du Pont (route 368), à l'ouest du pont actuel, de manière à diminuer les interventions sur le réseau routier existant et sur l'environnement, mais également afin de conserver l'entrée de l'île au même endroit.

« Il y a cinq ans, le gouvernement annonçait sa volonté de remplacer le pont de l'Île-d'Orléans. On peut confirmer aujourd'hui que ce projet est maintenant une réalité et qu'une étape importante vient d'être franchie. Depuis mon entrée en fonction, il s'agit d'un dossier prioritaire, qui le demeurera jusqu'à ce que le nouveau pont soit accessible. La construction de ce dernier aura des retombées positives pour les élus et la population de L'Île-d'Orléans, que je représente fièrement, et aussi pour toute la région de la Capitale-Nationale. Ce lien joue un rôle stratégique pour l'économie de l'île, notamment dans le cadre des activités agricoles et touristiques », a mentionné la députée Caroline Simard.

« Les démarches se poursuivront au cours des prochaines années afin que ce projet majeur puisse répondre aux exigences environnementales, aux attentes des élus et de la population, et afin que la nouvelle structure puisse s'intégrer harmonieusement dans ce paysage reconnu comme exceptionnel », a ajouté le député Raymond Bernier.

Puisqu'il est estimé à plus de 100 millions de dollars, le projet de construction d'un nouveau pont pour la desserte de l'île d'Orléans est assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. À la suite de cette décision du Conseil des ministres, l'étude d'avant-projet ainsi que l'étude d'impact environnemental pourront être amorcées. En parallèle, des consultations auprès des acteurs concernés par le projet, auprès des organismes touchés et de la population sont prévues. Le Ministère vise la mise en service du nouveau pont d'ici 2024. Pour obtenir de l'information sur ce projet, consulter le site Web du ministère des Transports au www.mtq.gouv.qc.ca.

Le pont actuel demeure sécuritaire, mais approche de la fin de sa durée de vie utile. Des travaux d'entretien et de réfection se poursuivent ponctuellement pour maintenir la fonctionnalité de la structure d'ici à son remplacement et assurer un lien sécuritaire entre les deux rives.

- 30 -

Source : Anne-Catherine Couture
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports
Tél. : 418 643-6980

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports du Québec
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724